

YOUTH MULTI

Pour le voyageur occasionnel

Réduction: Prix forfaitaire

⊙ 2^e classe

⊙ 10 trajets simples

OÙ L'UTILISER ?

Ton YOUTH MULTI est valable pour 10 trajets* simples entre 2 gares* ou points d'arrêts* belges au choix en 2^eme classe.

POUR QUI ?

Tous les jeunes de moins de 26 ans.

Tu peux également compléter / valider* une ligne pour un chien tenu en laisse ; toutefois, c'est à déconseiller car un SUPPLEMENT ANIMAL DOMESTIQUE est plus avantageux.

OÙ L'ACHETER ?

- Aux automates, aux guichets ou via l'app SNCB (nominatif) : ton YOUTH MULTI est alors valable 1 an à partir de la date d'émission s'il est émis sur papier. Ton mobile YOUTH MULTI acheté via l'app SNCB est valable 1 an à partir de la date d'achat.
- De Gezinsbond : ton YOUTH MULTI émis sur papier est valable 1 an à partir de la première date d'utilisation jusqu'à la date extrême de validité mentionnée sur celui-ci.

SUR QUEL SUPPORT ?

Papier ou code QR sur smartphone/tablette.

COMMENT L'UTILISER ?

YOUTH MULTI SUR PAPIER

- Par voyage, tu complètes chronologiquement une ligne sur ton YOUTH MULTI : le jour ainsi que le nom de ta gare de départ et de destination en toutes lettres et la date de ton voyage en chiffres. En cas d'erreur, une nouvelle ligne doit être complétée. Les inscriptions non conformes, les ratures, les surcharges, les traces d'effacement, de gommage ou autres rendent la ligne complétée non valable.
- Ton YOUTH MULTI n'est pas nominatif et peut donc être utilisé par d'autres (âgés de moins de 26 ans). Dans ce cas, tu complètes une ligne par personne et par trajet*.

YOUTH MULTI ACHETE VIA L'APP SNCB

- Le propriétaire du compte My SNCB* achète le contingent de 10 trajets simples en 2^e classe.
- Le YOUTH MULTI peut être utilisé par plusieurs voyageurs ensemble. Dans ce cas, le propriétaire du compte My SNCB* doit toujours être présent lors du voyage.
- Si tu valides* un ou plusieurs trajet(s) du contingent de ton YOUTH MULTI, tu reçois un (ou plusieurs) code(s) QR. Ce/ces code(s) QR est/sont toujours lié(s) à un nom. Remplis donc toujours le nom et prénom du/des voyageur(s). Lors de la validation, tu sélectionnes également le nom de la gare de départ et de destination ainsi que la date de voyage.

*voir [Lexique](#)

Valable à partir du 05.11.2021



GENERALITES

- Tu peux rejoindre ta destination via l'itinéraire le plus court en kilomètres ou via un itinéraire alternatif*.
- Si ta gare de départ et/ou de destination fait partie d'une Zone*, tu peux circuler librement toute la journée à l'intérieur de cette zone, sans en sortir.
Si ta gare de départ et ta gare de destination font partie de la même Zone*, munis-toi d'un STANDARD TICKET simple* (donc pas un ticket aller-retour*). Il te permet de voyager de façon illimitée à l'intérieur de la Zone*.
- Tu ne peux pas t'éloigner de ta gare* de départ pour y repasser ensuite ou dépasser ta gare* de destination pour y revenir sans être en possession d'un ticket supplémentaire qui couvre ce(s) trajet(s) ou sans avoir complété / validé* une ligne supplémentaire du YOUTH MULTI.
- Ton voyage peut être effectué jusqu'à l'interruption de nuit* du service des trains.
- Si tu voyages au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem, (voir rubrique « Dois-je payer un supplément » ci-dessous), tu te muniras également d'un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* séparé.

A QUEL PRIX ?

Deux prix forfaitaires existent, en fonction du canal de vente (voir « Tarifs* »). Si tu achètes ton YOUTH MULTI via l'app SNCB, tu paies le prix forfaitaire le plus avantageux.

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Ton YOUTH MULTI acheté à l'automate ou au guichet, non utilisé, est remboursable au guichet dans les 30 minutes à partir de l'heure de l'achat. Après ce délai, il n'est plus remboursable.
Le YOUTH MULTI n'est pas remboursable :
 - si tu l'as acheté via l'app SNCB ;
 - si tu l'as acquis sur restitution d'un bon de compensation, bon d'échange ou chèque vert ;
 - si tu ne l'as pas utilisé ou si tu ne l'as utilisé que partiellement ;
 - en cas de perte ou de vol.
- En cas d'absence de voiture de 1^e classe ou de voiture déclassée, ton ticket surclassement* émis sur support papier qui a été partiellement ou intégralement utilisé en 2^e classe, est alors remboursable. Dans ce cas, la différence de prix entre les tickets de 1^{ère} et de 2^{ème} classe au Tarif Standard* ou au Tarif 50 %* pour le trajet réellement parcouru en 2^{ème} classe te sera remboursée. Demande à l'accompagnateur de train une attestation que tu remettras au guichet dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse ainsi que sur présentation de ton YOUTH MULTI valable le jour concerné.
- Les cartes de 10 surclassements* complètement inutilisées sont remboursables intégralement le jour même dans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat. Après ce délai, ces cartes ne sont plus remboursables. Les cartes partiellement utilisées ne sont jamais remboursables.

COMMENT PASSER DE 2^E EN 1^E CLASSE ?

- Tu es déjà en possession de ton YOUTH MULTI complété / validé* et valable en 2^{ème} classe.
- Tu achètes (à l'automate, au guichet, online sur sncb.be (nominatif), via l'app SNCB (nominatif) ou dans le train au Tarif à Bord*) un ticket surclassement* simple supplémentaire. Le prix est calculé en effectuant la différence :
 - en semaine : entre les prix des 2 classes du Tarif Standard* pour le trajet que tu effectues réellement en 1^e classe.
 - le week-end et jours fériés : entre les prix des 2 classes du Tarif 50%* pour le trajet que tu effectues réellement en 1^e classe.



- Le prix de ce ticket surclassement* est égal ou supérieur au prix minimum du ticket de 1e classe.
- Tu peux également acheter, au guichet ou à l'automate, une carte de 10 surclassements* au Tarif Standard* pour un même trajet*.

DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si tu voyages au départ ou à destination de Brussels Airport - Zaventem, achète également un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* séparé en plus de ton YOUTH MULTI. Le code-barres qui figure sur ton ticket permet l'ouverture des portiques à l'aéroport.
- Si tu prends une correspondance en gare de Brussels - Airport-Zaventem, le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* n'est pas dû.
- Si Brussels Airport - Zaventem est l'une des gares* situées sur ton itinéraire le plus court en kilomètres et que tu souhaites interrompre* ton voyage, tu dois acheter également un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* séparé.
- Si tu utilises ton YOUTH MULTI dans le train à grande vitesse « ICE » sur le trajet* entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, procure-toi un supplément séparé. Pour plus d'infos sur l'achat, voir www.b-europe.be. Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur gérant de ces trains sont d'application (voir www.bahn.com).

QUE PERMET MON TITRE DE TRANSPORT ?

- PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?

Oui. Tu peux interrompre* ton voyage dans n'importe quelle gare* ou point d'arrêt* situé(e) sur l'itinéraire le plus court en kilomètres, et ce, dans le sens de ta destination.

- PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?

Oui. Le changement est autorisé sur ton itinéraire le plus court en kilomètres moyennant l'achat d'un nouveau titre de transport, couvrant la distance entre n'importe quelle gare* sur cet itinéraire et ta nouvelle destination ou tu peux également compléter / valider* une nouvelle ligne de ton YOUTH MULTI. Si tu achètes ton ticket à bord du train, il est majoré du supplément « Tarif à Bord* ».

- PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?

Oui. Tu peux utiliser un autre titre de transport (ou compléter/valider* un trajet supplémentaire de ton YOUTH MULTI) avant ou après ton YOUTH MULTI. Dans ce cas, les deux titres de transport sont alors considérés comme 1 seul titre de transport, et les facilités de l'itinéraire alternatif* sont d'application. Tu présentes toujours tes deux titres de transport lors du contrôle dans le train.

